

Lettre à un Élu

Réaction aux commentaires de Lucien Bouchard entourant la parution de son livre *Lettres à un jeune politicien*

Lucien nous dit que la démocratie n'appartient pas à « la rue ». Selon lui, elle relève uniquement de l'Assemblée nationale où elle se trouve entre les seules mains d'une élite – dont l'histoire nous a pourtant appris qu'elle peut connaître certaines dérives totalitaires ou, plus candidement, entretenir des liens douteux avec les médias, la mafia ou d'autres intérêts privés. Fait avantageux, la concentration du pouvoir en fait un guichet unique pour quiconque voudrait opérer le miracle du sang des masses se transformant en vin ou encore celui de la multiplication des retours d'ascenseur par le biais de nominations politiques, de contrats publics, de privatisations énergétiques ou d'autres bontés divines. Nonobstant, à l'endroit des députés, Lucien nous demande de faire une profession de foi absolue : l'élu par le peuple est en fait l'Élu du peuple. Le seul droit qu'il vous reste, citoyens privilégiés de sociétés démocratiques, est de ne pas être d'accord. Soyez d'abord contents : d'autres n'ont pas votre chance! Mais ne vous avisez pas ensuite de pousser l'audace jusqu'à aller manifester votre désaccord en-dehors des règles dictées par notre démocratie, soit entre 9h30 et 20h, une fois aux quatre ans, en silence, un à un, avec une preuve d'identité et au terme de trente-quatre jours de désinformation des masses – dont on ne fait pas grand cas du haut taux d'analphabétisme et d'illettrisme.

Représenter le peuple; y pensez-vous? Face, logo, slogan. On ne réinventera quand même pas la roue! Prenez pour exemple Lucien qui reproche à Pauline d'avoir porté le carré rouge et, ce faisant, de ne pas respecter la dignité de sa fonction. Lui qui, pourtant, a bien porté la marguerite du OUI en 1995. Une volonté populaire relayée par le politique et une volonté populaire relayée par le politique, serait-ce là deux choses différentes? En réalité, c'est bien simple, Lucien – à la fois avocat, juge et partie – tranche toujours un argument en sa faveur. C'est ce même Lucien qui, se drapant dans sa vertu de Saint démocrate, a accepté de diriger un gouvernement ayant reçu moins de votes que son adversaire lors de l'élection de 1998. Que voulez-vous? Il faut faire avec le système, puisque le système, c'est le système. Il nous est tombé du ciel. Livré immaculé. Encore emballé. Comme le peuple. C'est clair, remettre en question ce système attiserait la colère des dieux et provoquerait l'anarchie. Alors, si la populace crasse ressent un déficit démocratique qui se traduirait en colère populaire, personne n'y peut rien faire. Évidemment, si un Élu reprenait à son compte le même argument mathématique pour dénoncer l'imposture de la prétendue représentation de type « 1 vote = 1 vote », nous lui devrions respect, déférence, courbette, médaille, monument, bonis, biographie, accès-buffet, et j'en passe.

Comble de tout : les référendums d'initiative populaire... Pouah! Quelle répugnance! Le peuple qui prend l'initiative, imaginez! Voilà une idée bien plus condamnable que la salutaire Loi 12 qui brime certains droits fondamentaux en encadrant le droit de manifester et donc de s'exprimer!

Après tout, un référendum implique de consulter la population, ce qu'un élu ne peut tolérer. Cela va à l'encontre de son ADN. À ce sujet, pour justifier sa désapprobation d'inviter prochainement les Québécois à se prononcer sur leur souveraineté, Lucien parle de sondages défavorables. Autrement dit, il s'intéresse à l'opinion du peuple lorsque celle-ci peut servir d'argument pour ne pas s'intéresser à l'opinion du peuple. En toute logique, monsieur « condition gagnante » voudrait qu'on obtienne notre souveraineté cloîtrés dans l'attente et le silence. Bizarrement, il n'a pas opté pour cette stratégie lorsqu'est venu le temps de nous convaincre d'exploiter les gaz de schiste. Les sondages indiquaient sans doute un vaste engouement pour cette cause... On reconnaît là l'éminence grise de la CAQ à Legault, elle-même appuyée par André Pratte dans *La Presse* à Desmarais, lui qui détient des intérêts dans diverses compagnies gazières et profite ainsi du *lobby* de l'Association pétrolière et gazière du Québec, dont Lucien est le porte-parole.

Morale de cette histoire : à Lucien, qui aimerait qu'on respecte davantage les politiciens, je répondrai que, pour être respecté, il faut d'abord être respectable.

Simon Martin

Montréal, 1^{er} octobre 2012